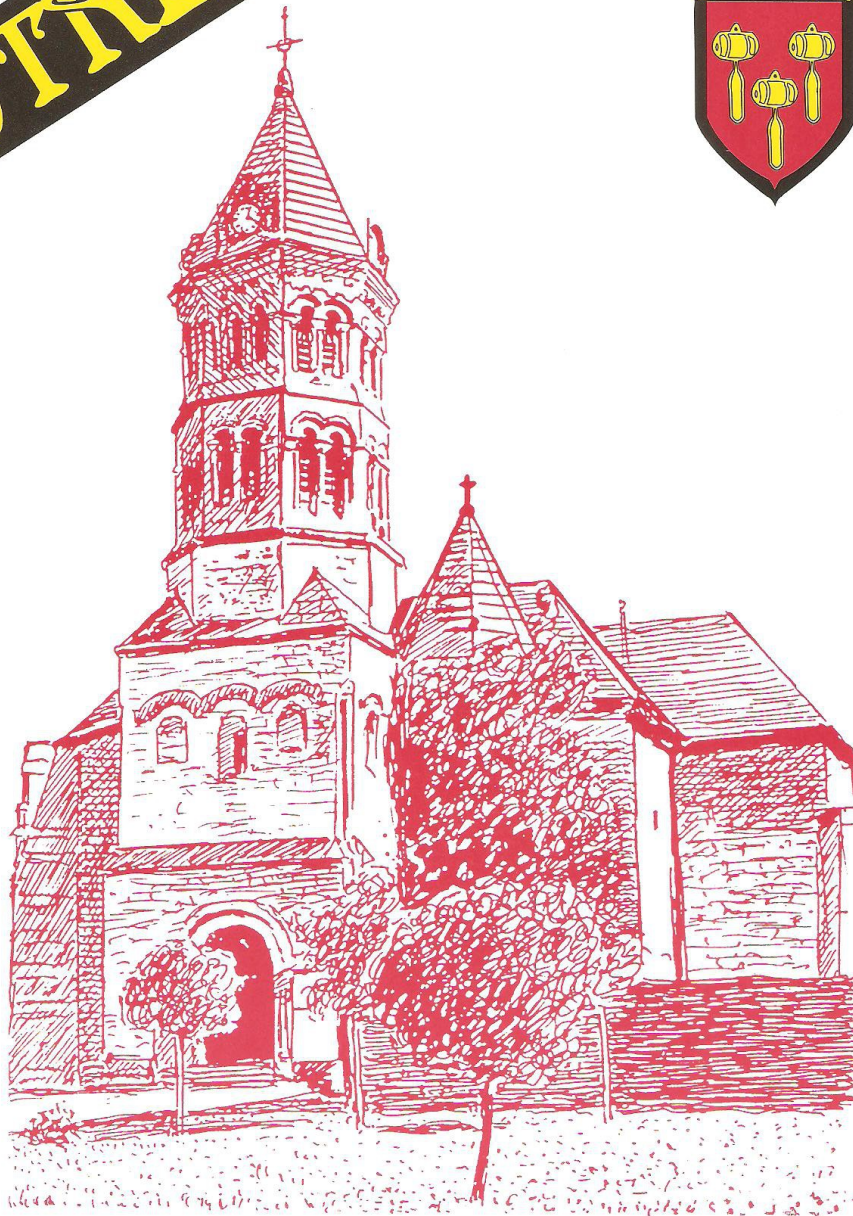
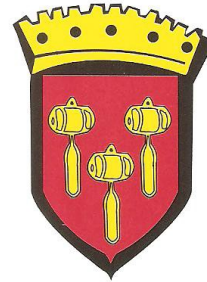


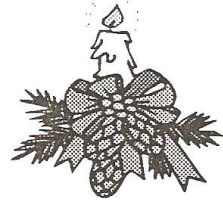
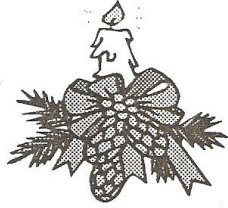
N° 65
Janvier 1999

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

1999



1998 est terminée, vive 1999....

L'année écoulée a vu la fin de la réalisation de travaux importants dans la Commune :

- * Bordurage des rues du Jeu de Paume & de Douvieux.
- * Plantation du terrain de la Râperie.
- * Remise en état du pont de l'Omignon à Montécourt et de la passerelle du terrain de jeux.
- * Acquisition de corbeilles de rues.
- * Remplacement de l'ancien parquet par du carrelage dans deux classes du Primaire .
- * Débroussaillage du chemin de la vicomté et divers travaux d'aménagement pour rendre MONCHY-LAGACHE toujours plus agréable à vivre.

1999 va voir aussi, sous réserve d'obtention des subventions demandées, des réalisations importantes:

- * Construction par la Maison du CIL de six logements locatifs rue de la râperie (une réunion a eu lieu au Foyer Rural le 25 Novembre pour donner tous les renseignements sur ce projet à tous les habitants du quartier et des rues voisines).
- * Extension du Secrétariat de Mairie pour permettre de mieux recevoir les habitants et d'avoir la place nécessaire afin de faire face à la demande croissante des obligations administratives demandées aux Mairies.
- * Poursuite de l'aménagement des classes et toilettes scolaires.
- * Aménagement du système de défense incendie .
- * Travaux de voirie rues de la Gare, du Stade, de la Chapelle - Trottoirs rue de Tertry - Ecoulement des eaux en bas de la route de Vraignes.

Le Conseil Municipal, fidèle en cela à ses objectifs, poursuit sa volonté de faire toujours progresser notre Village.

Tout n'est pas toujours parfait, nous le savons.

Nous essayons aussi d'agir au mieux de nos moyens pour aider les personnes en difficulté (santé, social, chômage).

L'ensemble du Conseil reste à votre disposition pour écouter vos idées, suggestions ou demandes diverses.

C'est en restant tous solidaires que nous améliorerons notre vie.

A toutes et tous, nous souhaitons une Bonne Année nouvelle et la réalisation de vos souhaits.

A. VALLETTE

SACHEZ QUE :

- * MONCHY-LAGACHE AURA 1250 ANS EN L'AN 2000 : Nous proposons de fêter cet événement comme il faut.
Venez nombreux le JEUDI 21 JANVIER à 20h30 au Foyer Rural pour préparer cet anniversaire (voir feuille à part).
- * EN PERIODE DE GEL : Les rejets d'eaux usées dans les caniveaux sont interdits. En cas d'accident, votre responsabilité serait entièrement engagée.
- * PERIODE DE DEGEL : Les trottoirs sont fragilisés du fait du soulèvement des terres. Il est donc impératif de respecter l'interdiction de stationner sur les trottoirs.
- * TROTTOIRS : La Commune rappelle que si les trottoirs (propriété de la Commune) sont à tout le monde, tout le monde...doit les tenir propre (humains & animaux)... Merci d'en tenir compte!!
- * RECENSEMENT DE LA POPULATION : Un recensement de la population aura lieu en France en Mars 1999. Deux personnes désignées par le Maire :
Mme Madeleine BOROWICKI & Mr Patrice VANDEROSIEREN
iront dans toutes les maisons de la Commune pour faire remplir des questionnaires, dont les réponses sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE. Y répondre est obligatoire pour chacun .
Merci de leur réserver un très bon accueil. (voir la lettre ci-jointe)
- * OPERATION BRIOCHES 1998 : La vente des brioches au profit des Papillons blancs a rapporté la somme de 6189.20Fr, soit après avoir payé les brioches 5014Fr pour l'Association. Un grand merci .
- * OFFRES D'EMPLOI : Sur initiative de la Mairie, nous affichons tous les 08 jours les offres d'emploi situées dans un rayon d'environ 30Kms.
Il est très regrettable et incompréhensible que peu de personnes profitent de ce Service. S'il est insuffisant, venez nous faire part de vos observations.
- * LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE a de nouveau un monument inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (voir l'article sur le Patrimoine de MONCHY-LAGACHE).

PETIT RAPPEL : les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.

Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une pièce d'identité .

RECENSEMENT MILITAIRE : il est obligatoire pour les jeunes hommes et les jeunes filles âgés de 16 ans. Il suffit de venir en Mairie avec une pièce d'identité entre la date à laquelle vous atteignez 16 ans et la fin du mois suivant afin de remplir une notice individuelle. Une attestation de recensement vous sera ensuite remise . Il vous faudra également signaler au bureau du service national tout changement d'adresse et de situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

OUVERTURE OU FERMETURE DE COMPTEURS:

* ELECTRIQUE : se rapprocher de la SICAE - ROISEL au 03-22-86-45-45.

* d' EAU: se rapprocher de la CISE - ROSIERES au 03-22-88-00.30 ou auprès de Monsieur BONNINGUES - Bureau de ROISEL au 03-22-86-61-40.

Toute anomalie doit également être signalée .

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE:

Nous rappelons aux abonnés qu'ils doivent surveiller de temps en temps leur compteur ou leur regard afin de déceler une éventuelle fuite.

Le Président du Syndicat est Monsieur Gérard FOURNIER- 3 Grande rue à MONCHY-LAGACHE . N'hésitez pas à le contacter en cas de problème.

Le personnel de la CISE-SAUR procède actuellement au changement des anciens compteurs d'eau, les abonnés sont prévenus individuellement par courrier. Ne laissez personne entrer chez vous si vous n'avez pas reçu de courrier de la CISE-SAUR.

PATRIMOINE DE MONCHY-LAGACHE

REPUBLIQUE FRANCAISE
PRÉFECTURE DE LA REGION PICARDIE

ARRETE

Le Préfet
de la région Picardie,
Préfet de la Somme,
Officier de la Légion d'Honneur.

ARTICLE 1er

Est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques l'église de Monchy-Lagache (Somme).

figurant au cadastre section E, parcelle 31, d'une contenance de 31a 81ca, et appartenant à la commune de Monchy-Lagache (Somme) depuis une date antérieure au 1er janvier 1956.

ARTICLE 2

Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre de la Culture et de la Communication, sera publié à la conservation des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit, et au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné.

ARTICLE 3

Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et au propriétaire, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à AMIENS, le

13 FEV. 1996

Le Préfet

Jean-Louis DUFEIGNEUX

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et les décrets modifiés du 28 mars 1924 et n° 61.428 du 18 avril 1961;

VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets de Région;

VU le décret n° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les Monuments Historiques et à l'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques;

VU le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des Préfets de Région une Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique;

La Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique de la Région de Picardie entendue, en sa séance du 4 juin 1997;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier;

CONSIDERANT que l'église de MONCHY-LAGACHE (Somme) présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt public en raison de la qualité et du caractère exceptionnel de la restitution à l'identique de son clocher-porche et en raison de l'intérêt de ses dispositions ornementales, en particulier les vitraux de Jacques Gruber;

NOTE SUR L'EGLISE ST PIERRE DE MONCHY-LAGACHE

Délicatement baignée par les eaux de l'Omignon, la commune de Monchy-Lagache, gros village de 800 âmes situé aux confins du Santerre et du Vermandois, possède une église, dominée par la fière silhouette de son clocher-porche octogonal, et dont la complexité architecturale atteste des multiples soubresauts d'une destinée tourmentée.

Dans son *Histoire populaire de Monchy*, l'érudit local Georges Lecocq assure que le village de Monchy est cité dès 750 sous le nom *Monciacum in Viromandensi patria*, dans un titre confirmant sa dévolution au chapitre cathédral de Beauvais. Même si divers éléments - le passage de l'évêque de Beauvais, Roger de Champagne, en la région, en 1001; le partage du territoire de Monchy, vers 1022, entre Othon, comte de Vermandois, et le chapitre de Beauvais - semblent corroborer l'antique dépendance du sanctuaire local envers l'église cathédrale de Beauvais, aucun document précis ne vient en administrer la preuve. Cependant, le vocable de l'église, dédiée à saint Pierre, témoigne à l'évidence de l'ancienneté du lieu culturel.

C'est en 1177 que la puissante abbaye d'Arrouaise, établie au diocèse d'Arras, reçoit le tiers des dîmes de la paroisse, qui lui est délaissé par Hugues de Bucquoy, seigneur artésien, avec l'assentiment de son frère Pierre de Bucquoy, châtelain de Péronne. Cette donation correspond à une forte implantation, temporelle et spirituelle, de ce monastère, en cette partie du Vermandois. Cette implantation est notamment concrétisée par la fondation, en 1124, d'un prieuré-cure non loin de là, à Doingt, ou encore par la création d'une *grangia* à Matigny, la plus importante de toutes les granges de l'abbaye d'Arrouaise. Mais, dès le début du XIII^e s., celle-ci semble vouloir se défaire de ses biens du Vermandois au profit de l'abbaye de Corbie, à laquelle elle cède sa grange de Matigny et sa portion de dîme de Monchy-Lagache. Corbie devait conserver le tiers de la dîme de Monchy jusqu'à la Révolution, les deux autres tiers étant respectivement perçus par le chapitre cathédral de Noyon et le chapitre collégial de Saint-Jean de Péronne.

C'est de cette même période - seconde moitié du XII^e s. - que les archéologues Camille Enlart (1885) puis Georges Durand (1920) datent les parties les plus anciennes de l'église, hélas disparues au cours de la Première Guerre Mondiale : le clocher-porche octogonal et une partie des dispositions intérieures du chœur.

Le clocher-porche octogonal, dynamité par les Allemands en mars 1917, constituait l'un des morceaux de bravoure de l'architecture religieuse romane en cette partie de la Picardie. Il était composé d'un narthex surmonté d'un étage encorbellé abritant une salle de plan carré, réservée aux sonneurs, et de deux étages octogonaux. L'épaisseur des murs du narthex, composés d'un double parement avec blocage intermédiaire, avait pu éviter l'emploi de contreforts et, en outre, de gracieuses colonnettes adoucissaient les arêtes du massif quadrangulaire inférieur. Un portail en plein cintre à trois voussures reposant sur des colonnettes donnait accès au narthex. A l'intérieur, un portail identique à deux voussures ouvrait sur la nef, alors que deux arcatures plaquées en plein cintre, faisant office d'arcs de décharge, agrémentaient les parois latérales. Au premier étage, la salle carrée présentait une physionomie similaire à celle du narthex, à ceci près que les arcatures plaquées sur les parois ouest, nord et sud, se subdivisaient et étaient sommées d'une baie en plein cintre, cantonnée à l'extérieur seulement de deux fausses baies. Contrairement aux chapiteaux du narthex, dont les feuilles d'eau ou les crosses, s'appuyaient sur des tailloirs aux moulurations toriques et aux cavets fortement marqués, au premier étage les chapiteaux plus trapus ne présentaient que de simples crosses. Extérieurement, les baies étaient scandées de cordons de billettes.

Le passage du carré à l'octogone était élégamment ménagé par des trompillons, formant extérieurement des pans coupés que protégeait une petite toiture. Quant aux deux étages octogonaux, ils étaient éclairés sur chaque face d'une baie géminée en plein cintre à colonnettes médianes, celles-ci étant en partie baguées à l'étage sommital. Enfin, couronnant celui-ci, une corniche beauvaisine déterminait peut-être primitivement une flèche de pierre de facture romane. Selon Camille Enlart, la partie inférieure de la tour - narthex et salle carrée - pouvait être datée du début du XII^e s. et aurait subi un rhabillage complet vers 1170, au même moment où l'on aurait élevé le chœur.

De la structure initiale de celui-ci subsistait encore, en 1914, la retombée de l'arc triomphal, composée de deux colonnettes à chapiteau orné de feuilles plates. Mais, dès la première moitié du XIII^e s., le sanctuaire fait l'objet d'un réaménagement et d'un agrandissement qui devaient lui conférer sa forme actuelle. En effet, un document, exceptionnel par son ancienneté et par sa rareté, conservé dans le fonds de l'abbaye de Corbie, nous apprend qu'en 1241, les paroissiens de Monchy, ayant constaté l'état de vétusté de leur église, souhaitent en agrandir le "cancel" (sanctuaire) d'une longueur de 14 pieds par rapport à sa longueur initiale de 16 pieds et demi. Ils demandent à ce titre que l'abbaye de Corbie, en sa qualité de gros décimateur, soit assignée à financer ces travaux. Les moines s'y refusent absolument, estimant que les seuls paroissiens doivent supporter la charge d'un agrandissement qu'eux-mêmes ne jugent pas nécessaire. D'où cette transaction, qui donne raison à l'abbaye, tout en rappelant que celle-ci doit assumer la charge des travaux des 16 pieds du chœur primitif, "*cum pinaculo cancelli*" ("avec le pignon du cancel"). Elle sera également tenue d'entretenir et de réparer "*fenestras cancelli de vitro usque ad quadraginta et quatuor pedes*" ("les vitres des fenêtres du cancel jusqu'à quarante-quatre pieds") (A.D.S., 9 H 351)

On peut supposer que l'actuel chœur de deux travées, terminé par un chevet plat, et d'une longueur de 8 m., correspond approximativement - à un mètre près - aux dimensions du chancel de 1241. Cependant, à la suite des considérables destructions de la Première Guerre Mondiale, seule aujourd'hui l'enveloppe architecturale de ce chevet a conservé ses dispositions médiévales. La baie d'axe se définit par un élégant triplet, dont la lancette médiane en tiers-point est légèrement plus haute que les deux lancettes latérales. Ce triplet - qui n'est pas sans rappeler celui du chevet d'Allonne (Oise), parmi d'autres - se développe à l'intérieur d'une seule et même baie en tiers-point, fortement soulignée par une archivolt amortie en larmier. Deux lourds contreforts, implantés en équerre et dont la base s'évase sensiblement, épaulent les angles nord et sud. Le tout repose sur un puissant soubassement de grès, sur lequel s'appuie d'ailleurs l'ensemble du monument, à l'exception du clocher.

Les XIII^e et XIV^e s. voient également s'élever la tourelle d'escalier du clocher et reconstruire les voûtes du narthex et de la salle carrée de celui-ci. Comme les voûtes du chœur avant le début de ce siècle, celles-ci se composaient de nervures à moulurations toriques amincies d'un ou deux petits filets et reposaient sur de fines colonnettes d'angle.

Mais c'est au XVI^e s. que l'église de Monchy-Lagache subit une importante campagne de reconstruction, dont subsistent encore aujourd'hui de notables restes. Les travaux portent sur la nef, qui est intégralement réédifiée. Cette nef, qui se distingue par ses amples proportions (23 m. de long) et par sa généreuse hauteur sous voûte, accentuée par le profil nettement bombé du couverture, se caractérise par un large vaisseau central cantonné de collatéraux qui se prolongent jusqu'au chœur, en se terminant par des chapelles qui rappellent le principe d'absidioles orientées médiévales. Ces chapelles, dédiées, au nord, à Notre-Dame-des-Vignes et, au sud, à saint Jean, déterminent une sorte de faux transept, dont le pseudo carré est délimité à l'ouest par des piles trapues dont l'existence en cet endroit peut laisser entendre que, jadis, elles soutenaient un clocher de croisée, aujourd'hui disparu.

La nef de Monchy-Lagache s'apparente, sur de nombreux points, à la famille prolifique des églises flamboyantes rebâties en cette région au cours du XVI^e s. C'est tout d'abord le programme architectonique, avec cette disposition spécifique de la couverture des travées des collatéraux. Celles-ci sont dotées, chacune, d'un comble indépendant et perpendiculaire à celui du vaisseau central. On retrouve cette particularité en de nombreuses églises du XVI^e s. de la Somme, notamment Saint-Pierre de Montdidier, à cette différence près qu'à Monchy, les combles des collatéraux ne sont pas traités en pénétration dans le comble du vaisseau central, mais dotés de couvertures pyramidales. Cette mise en oeuvre permet d'économiser l'emploi de pignons au niveau de chacune des travées, comme tel est le cas à Montdidier ou à Saint-Jean de Péronne.

On peut également lire les traits architecturaux flamboyants dans le traitement des supports, piles monocylindriques, dépourvues de chapiteau, recevant élégamment la retombée des nervures en pénétration. La qualité des supports laisse supposer qu'une voûte en maçonnerie était primitivement prévue, comme l'attestaient aussi des pierres d'attente avant 1914. Mais on ne réalisera qu'une simple charpente lambrissée, remplacée ou complétée plus tard par un plafonnage.

Quant au registre décoratif, il se concentre essentiellement sur le porche méridional. L'arc en tiers-point de ce porche est ponctué de redents et surmonté d'un arc en accolade à contre-courbes qui délimite une niche abritant sans doute à l'origine une statue de saint Pierre. De part et d'autre de cette accolade, la paroi est tapissée d'arcatures trilobées, selon une formule également employée au portail nord de l'église de Caix. Le système de l'accolade à contre-courbes est abondamment usité en Picardie au XVI^e s., en particulier aux portails de Caix et d'Harbonnières, certes beaucoup plus raffinés que celui de Monchy. La croisée d'ogives du porche de Monchy est entièrement traitée en briques, à l'exception de sa clef pendante en pierre, de facture franchement Renaissance, qui présente des motifs très stylisés de petites consoles alternant avec des coquilles.

Quant au registre décoratif, il se concentre essentiellement sur le porche méridional. L'arc en tiers-point de ce porche est ponctué de redents et surmonté d'un arc en accolade à contre-courbes qui délimite une niche abritant sans doute à l'origine une statue de saint Pierre. De part et d'autre de cette accolade, la paroi est tapissée d'arcatures trilobées, selon une formule également employée au portail nord de l'église de Caix. Le système de l'accolade à contre-courbes est abondamment usité en Picardie au XVII^e s., en particulier aux portails de Caix et d'Harbonnières, certes beaucoup plus raffinés que celui de Monchy. La croisée d'ogives du porche de Monchy est entièrement traitée en briques, à l'exception de sa clef pendante en pierre, de facture franchement Renaissance, qui présente des motifs très stylisés de petites consoles alternant avec des coquilles.

A l'issue des troubles et des guerres des XVI^e et XVII^e s., les églises du Vermandois connaissent une période de prospérité qui va dicter la reconstruction partielle ou intégrale, souvent nécessaire, d'un très grand nombre de sanctuaires, aux XVII^e et XVIII^e s. Cette fièvre architecturale est aujourd'hui difficilement perceptible étant donné les ravages de la Grande Guerre, mais on peut encore en lire le souvenir fugace en l'église de Tincourt-Boucly (1786) ou dans le chœur de celle de Moislains (XVIII^e s.).

L'église de Monchy ne fera pas l'objet d'une réédification, partielle ou totale. Néanmoins, elle suscite des travaux considérables, dont la plus spectaculaire illustration est la construction du dôme octogonal en charpente du clocher-porche, au cours du XVIII^e s. D'autres ouvrages, tout aussi substantiels, sont réalisés sur l'ensemble du monument : réfection de la charpente de la nef qui portait, avant 1914, la date de 1660; construction d'une sacristie au sud du croisillon méridional; reconstruction partielle, en brique, du croisillon nord; restauration ou création d'un certain nombre de baies en plein cintre (nef, croisillon nord); enfin, réfection des grandes arcades au sud et reprise d'une partie des supports, en particulier les bases de certaines colonnes.

En dépit de ces lourdes interventions, l'aube du XIX^e s. n'est guère rayonnante pour l'état sanitaire de l'édifice. Un procès-verbal de visite, établi en 1809 par plusieurs artisans, ne peut que constater l'état de délabrement du monument :

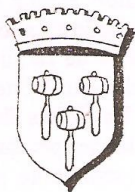
" *Moi*", Jean-Baptiste Lefèvre, maçon à Monchy-Lagache, "*ai trouvé le dessus de la petite porte de l'église défectueux, un pilier du côté du nord tombé en ruine, et plusieurs autres endroits, tant du côté du nord que du côté du midi, aussi très défectueux; le clocher menacera ruine dans plusieurs côtés des murs d'apuis*";

" *Moi*", Pierre Denizart, charpentier à Monchy-Lagache, "*ai trouvé la moitié de la voûte de la nef croulée; étant monté au clocher, ai trouvé le sommet d'ycelui fort défectueux, le bois étant pouri par la pluie qui y séjourne*";

" *Et moi*", Fursy Morel, couvreur en ardoise à Péronne, "*étant monté sur la couverture de l'église et ensuite examiné celle du clocher, ai trouvé qu'il étoit nécessaire d'une grande réparation, et dans l'église le plafond de la moitié de la nef tombé et autres endroits défectueux et dégradés par la pluie.*" (A.D.S., 99 O 2693).

POUR LES PERSONNES INTERESSEES, VOUS AVEZ LA POSSIBILITE DE
CONSULTER LA SUITE DE CE RAPPORT EN MAIRIE.

(il y a encore 07 pages d'informations que chacun peut venir consulter en Mairie)



MAIRIE DE MONCHY-LAGACHE

Tél./Fax 03 22 85 63 19

FESTIVITES DE L'AN 2000

Chers Amis,

Rappelez vous ! 1989 ! le Bicentenaire...notre mémorable Son & Lumière avec répétitions ensoleillées et Final sous la pluie et le froid !!!

Etes-vous prêts à revivre cette formidable aventure et à nous rejoindre?

A l'initiative de Monsieur le Maire, les responsables des différentes Associations se sont réunis et ont proposé de créer un Comité pour fêter le 1250ème Anniversaire de MONCHY-LAGACHE en Mai 2000 avec nos Amis et partenaires de TERTRY & DEVISE..

Une réunion aura lieu au FOYER RURAL

de MONCHY - LAGACHE

Le JEUDI 21 JANVIER 1999 à 20h30

pour matérialiser ce Comité. Avis aux Amateurs!!

En attendant cette soirée, activez vos neurones par une recherche d'idées. Certains neurones ont déjà accouché et des bébés idées grandissent.

... A suivre et ... A bientôt.

Le Comité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

MARS 1999

Madame, Monsieur,

Dans quelques jours, le 33^e recensement de la population va commencer. Le 8 mars, ou dans les jours suivants, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la mairie. Son rôle consiste, d'abord à vous remettre les imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'il vous donnera pour sa seconde visite. Sa charge de travail est importante : plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de logements à recenser. Je vous demande de l'aider dans sa tâche. De même, il pourra vous conseiller si vous avez des difficultés pour répondre à certaines questions. Il est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance.

Notre ville comptait ⁷²⁵ habitants lors du dernier recensement, en 1990. Combien sommes-nous en 1999 ? Quelles sont les principales caractéristiques de notre population ? Comment ont évolué nos conditions de logement ? Quels sont nos besoins pour le futur ? Le recensement, organisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) va permettre, grâce à chacun d'entre nous, de répondre à ces questions essentielles pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs, sociaux, culturels, etc., dont nous aurons besoin dans les prochaines années.

Je vous remercie de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre ville.

Avec l'assurance de tout mon dévouement,

Le Maire,

**CE FURENT DE
BONS MOMENTS...**

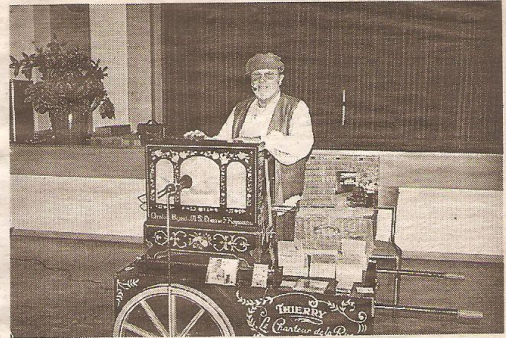
REPAS DES AINES →

**Un voyage dans le temps
partagé à Monchy-Lagache**

Comme chaque année, le repas des aînés coïncide avec la fête de l'Armistice. Et l'occasion a été saisie par les écoliers pour présenter les événements de la Grande guerre qui ont meurtri le village.

Les aînés du village se sont retrouvés au foyer rural pour le repas traditionnel servi en leur honneur. En tout 80 convives aux cheveux d'argent, auxquels se sont joints les membres du conseil municipal, étaient présents à ce rendez-vous traditionnel. Une exposition d'une centaine de photographies et de copies de cartes-postales, retraçant la vie du village pendant la première guerre, étaient exposées.

Une réalisation des enfants du village qui ont déployé de grands moyens pour présenter ce voyage dans le temps, qui fait toujours plaisir aux anciens. Une grande carte du Nord de la France, où est décrit la ligne de front et les



Voyage dans le temps avec l'orgue de barbarie.

différents lieux où sont tombés les soldats monchois au champ d'honneur a été présenté par Adeline et Cécile.

Une co-réalisation des élèves des cours moyens 1 et 2, sous les directives de M. Happe, leur instituteurs. Un vibrant hommage aux anciens rendu par les enfants, qui était agrémenté l'après-midi par une démonstration d'orgue de barbarie,

et un extrait du répertoire de l'harmonie de Monchy-Moisains.

Le grand moment de cette journée, vraiment pas comme les autres, a sans doute été l'instant où les enfants de l'école communale se sont joints à la chorale de Monchy-Lagache pour interpréter « La Madelon ».



Une journée complète en l'honneur des anciens du village.

CP 19-11-98

ARBRE DE NOEL DES ENFANTS



COUP D'ŒIL



**A Monchy
Lagache**

Le père Noël est passé par le village où il a rendu visite à ses petits amis, à l'occasion de l'arbre de Noël de la

commune.

Après un spectacle donné par « Happy Joe » la distribution de jouets et de friandises par le père Noël lui-même a clôturé cet après-midi récréatif, plein de féerie et de surprises.

CP 30-12-98

**Monchy
Lagache**

Pour la troisième année consécutive, l'église Saint-Pierre a été le théâtre d'un fort beau concert de Noël. La talentueuse chorale péronnaise « La Clé de Sol », dirigée par Bruno Soufflet, a offert au nombreux public plus de deux heures de rêve et d'évasion au travers d'un tour du monde en chansons.

P 28-12-98



CONCERT DE NOEL

ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 1998

NAISSANCES

VASSEUR Océane, née le 06 Novembre à PERONNE.

MARIAGES

Sylvain MAYEUX & Catherine ROHAUT, mariés le 11 Juillet à DREUIL-LES-AMIENS.

Mickaël TARGET & Christelle BARE, mariés le 18 Juillet .
Quête réalisée au profit de l'Harmonie Ste Cécile : 70Fr.

Fabrice REMY & Jacqueline MOINARD, mariés le 25 Juillet .
Quête réalisée au profit de l' Amicale des 2 Etangs : 311Fr.

Christophe PAVIN de LAFARGE & Delphine VALLETTE, mariés le 05 Septembre .
Quête réalisée au profit de Familles rurales : 595Fr.

Bernard FOUSSE & Elisabeth DUCLERCQ, mariés le 19 Septembre.
Quête réalisée au profit des Aînés ruraux : 426Fr.

Dominique BOROWICKI & Caroline WOJKA, mariés le 19 Septembre à COMBLES.

DECES

Pierrette CREPIN-CATTOEN, décédée le 19 Juillet à MONCHY.

Bernard MANSARD, décédé le 08 Août à AMIENS.

Roger FOURNIER, décédé le 31 Décembre à PERONNE, inhumé à MONCHY-LAGACHE le 06 Janvier .

LE TRI SELECTIF

avec la collecte du verre !

*A*ux Meilleurs Vœux que nous sommes heureux de former au seuil de cette nouvelle année pour vous, ceux qui vous sont chers et l'harmonieux devenir des missions que vous conduisez, il nous est bien agréable de joindre notre vive reconnaissance pour l'attention, l'aide, que vous portez et apportez à l'action développée par l'arers depuis 25 ans.

Avec vous et par vous, nous avons fait s'épanouir par la Collecte du Verre au profit de la Recherche sur le Cancer, la première fleur de ce bouquet du tri des matériaux qui va assurer qualité et fraîcheur de notre environnement.

Avec vous, avec nous, cette fleur ne doit pas se faner ! Poursuivons ensemble notre route pour aider la Recherche : les nouvelles conditions de collecte le permettent toujours.

Le Président et l'équipe de l'arers.

*C'est faire
une fleur à la recherche
sur le cancer*



*Meilleurs
Vœux
1999*

4, rue Pluche - REIMS
Tél. 03.26.47.11.81 - Fax 03.26.84.96.90

**METTEZ BIEN VOS VERRES DANS LES BACS.
MERCİ DE VOTRE COMPREHENSION**

COMpte-RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 06 JUILLET 1998

Présents: Mrs A. VALLETTE-J.PRESTEL- G.FOURNIER-Mmes M.GOURLIN-MH DUJARDIN-Mrs M.RIGAUX-
M.DUPARCQ-A.BOROWICKI-J.BOUCHEZ- J.BOILLEAU-Y.BRESOUS-JB GRU.

Absents excusés: JF CARBONNAUX- Ph.LEVERT.

1°: PREPARATION FETE NATIONALE 13 & 14/7/98: Etablissement des rôles de chacun pour : - Feu d'artifice - Bal dans la cour d'Ecole après le feu - Cérémonie du souvenir du 14 à 15h00. - Installation des divers jeux le 14 à 10h00 sur le terrain & organisation des jeux (cf liste) - Tenue de la buvette sur le terrain : M.RIGAUX - Y.BRESOUS.

2° : POINT SUR LES TRAVAUX & ETUDES EN COURS :

* Travaux rue de Douvieux & du Jeu de Paume : réalisation en Septembre.

* Travaux dans les classes : carrelage posé après le 06 Juillet.

* Pont de l'Omignon : Début Août, après la Ruche .

* Moteur et tableau de commande des cloches de l'Eglise: après le 14 Juillet.

* Travaux de voirie pour 1999: Voir avec la DDE : la rue de la chapelle - le busage du carrefour de la route de vraignes - la rue du stade - la piste de la Croix-Noire .

* ASSAINISSEMENT : la DDE de HAM a lancé l'appel d'offres pour le projet d'étude.

* Aménagement du Centre Bourg: le 26 juin, les membres présents des Commissions "Voirie" & "Urbanisme" (A.VALLETTTE-J.PRESTEL-Ph LEVERT-M.H.DUJARDIN-JF CARBONNAUX-JB GRU) ont choisi parmi 3 candidats le paysagiste qui présentera son étude, en présence de Melle RAUWEL du C.A.U.E., de Mr DUFETELLE de l'A.D.E.S., de D.PERU de la D.D.E. de HAM. Le candidat retenu, qui a paru le plus proche de nos préoccupations, est Monsieur MARTEL.

* Projets de travaux Mairie & construction d'une salle pour la pratique de différents sports (ping-pong, judo, gymnastique...): le Cabinet ASTELLE ARCHITECTURE de PERONNE propose une offre de collaboration pour l'étude des deux dossiers .

Pour la Mairie: 5000Frs H.T. qui ne seront dûs que si la Commune ne donne pas suite .

Rémunération du Cabinet si les travaux sont réalisés : 8.90% du montant HT (à discuter).

Pour la salle de sports : Deux propositions : une sur la salle existante; une sur l'occupation d' un ancien bâtiment agricole (coût 10000Frs). Rémunération du cabinet si les travaux sont réalisés : 8% du montant H.T. (à discuter).

3°: QUESTIONS DIVERSES:

* Râperie: le rapport des Domaines conclut à une valeur vénale de 0fr si la Commune était acquéreur en un seul lot de l'ensemble : terrain - maisons - usine à démolir -

* Bac de la CROIX-ROUGE: la conseil accepte qu'un bac pour vêtements usagés soit installé à MONCHY-LAGACHE. Le lieu reste à déterminer (stade?).

* Corbeilles de rues: Quatre ont été livrées sur dix. Elles seront installées dans les lieux les plus exposés aux jets de papier, bouteilles...

* Tables de ping-pong en ciment: Elles seront posées fin juillet -début Août au Stade.

* Réunion sur l'Omignon: organisée par le Conseil Général le 16-7-98 à ESTREES-MONS pour le projet de création d'un Syndicat des Rivières de la Haute-Somme.

* A.29: Malgré les rumeurs des médias, il semble que la construction de l'A.29 soit maintenue mais à coût moindre et ne débutera que mi 99.

* Réderie: Monsieur le Maire rappelle qu'il y a quelques années le Conseil Municipal avait décidé de ne pas faire venir des manèges deux fois par an. Sauf avis contraire, il ne faudra pas en faire venir lors de la réderie 1999.

* Constructions rue de la Râperie : L'étude avancée, une réunion avec le CIL est prévue le 10 Juillet à ST QUENTIN .

* O.T.S.I. Pays Hamois: Jacques BOUCHEZ donne des explications sur la nouvelle formule et la composition du Bureau de l'OTSI. Présidente: Mme E.GADROY (Election du Bureau le 02/7/98) . Trois collègues : celui des Elus - 6 Communes représentées-
celui des Bénévoles - 6 membres -
celui des Socio-Professionnels - 6 Membres-

* Visite des Ets BONDUELLE :Monsieur le Maire propose aux Conseillers municipaux et leurs épouses ainsi qu'à Laurence ELOIRE une visite de l'usine d'ESTREES le 22-07-98 à 18h30 (accord de tous).

4° DELIBERATIONS :

* Attribution d'une somme de 500Frs à Mr RINGENBACH pour la réfection des Monuments aux Morts.

* D.M. N° 98/02 : pour l'achat de deux tables de ping-pong en ciment pour un coût TTC de 13024.80Frs (dont remboursement par l'Association du Foyer Rural du H.T soit 10800Frs) et pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5000Frs à l' Association Familles Rurales afin de permettre à 10 Ados de partir dans les Alpes du 18 au 25 Juillet sans pénaliser les familles.

* Choix du paysagiste pour l'aménagement du Centre Bourg: Mr MARTEL de PARIS.

* D.M. N° 98/03: pour le changement de l'appareil de mise en volée de la petite cloche. Coût TTC de 10854Frs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

**+COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 1998**

Présents: A. VALLETTE-M.GOURLIN-J.PRESTEL-Ph LEVERT-G.FOURNIER-M.RIGAUX-M.DUPARCO-
A.BOROWICKI-JF CARBONNAUX-J.BOUCHEZ-MH DUJARDIN-Y.BRESOUS-JB GRU.-J.BOILLEAU-

1°: POINT SUR LES TRAVAUX REALISES en 1998:

* Bordurage Rue de Douvieux : Il est terminé. Il reste à faire la réfection de la chaussée (travaux pris en charge par le Département).

* Bordurage Rue du Jeu de Paume: Les travaux sont presque terminés et il sera effectué un revêtement général en enrobé de la route en complément des travaux prévus (sans coût supplémentaire).

* Plage Terrain OMIGNON: Elle a été rebouchée , n'étant pas aux normes de sécurité.

* Installation tables de ping-pong : Il va être fait des dalles sur lesquelles elles seront posées le long du Tennis.

* Culées Pont de MONTECOURT : L'entreprise LEMOINE a terminé les travaux mi-Août. Elle a également effectué une réfection de la passerelle située sur l'Omignon près de l'Eglise.

2°: PREVISIONS TRAVAUX POUR 1999 :

* Voirie: Préparation de devis par la DDE pour - le gravillonnage des rues du stade & de la gare & enrobé rue de la chapelle. Voir également pour la piste menant au terrain d'aviation (Croix-Noire).

- la création de trottoirs rue de TERTRY (du café

jusqu'à la route de Vraignes).

- le busage en bas de la côte de Vraignes pour évacuer

correctement l'eau venant de la route.

* Urbanisme: - Etude d'extension de la Mairie avec transfert de la bibliothèque : réunion avec l'architecte Mr FELIX en Mairie le 08 Octobre.

- Centre Bourg: Venue de Monsieur MARTEL , paysagiste à MONCHY le 05 Octobre

. Les dossiers en vue de l'obtention de subventions (Région- C.Général) ont été déposés.

- Assainissement: Ouverture des plis pour le choix du cabinet d'études le 30/09 à

HAM.

- Constructions Rue de la Râperie: Le permis de construire est déposé. Des parcelles de terrain ont été achetées à la CNSR (coût 33500Frs + Frais). Il y aura deux maisons type T5 entre les maisons de la CNSR , 3 maisons type T 4 et une maison type T5 sur la parcelle située à gauche de la maison n°10.

Les sondages ont débuté . La présentation publique du projet se fera vers le début Novembre.

* A 29: Une réunion d'information a eu lieu à FRESNES —MAZANCOURT le 10-09.

Nécessité de faire -constater par huissier l'état actuel des routes, chemins, - le plan des nouveaux chemins avant d'établir le parcellaire. Faire beaucoup de communication.

* SYNDICAT de l'OMIGNON : Une réunion aura lieu le 01 -10-98 à ESTREES-MONS en présence de Monsieur le sous-Préfet suite au projet de regrouper tous les syndicats des rivières de la Haute-Somme tout en conservant le syndicat actuel (projet exposé lors de la réunion du 16-09-98). D'où un surcoût de 3 à 5Frs du MI à ajouter au prix actuel de 30Frs.Projet à discuter.

3° : CONCERT & ARBRE DE NOEL 1998: Un concert sera donné le Vendredi 19-12 à 20h30 en l'Eglise St Pierre par la Chorale " la CLE DE SOL" de PERONNE pour un coût de 2700Frs . Entrée gratuite.

Le spectacle présenté par HAPPY JOE (3800Frs) aura lieu Dimanche 20-12 à 15h30 au Foyer Rural

4°: DECISION MODIFICATIVE : Transfert de crédits nécessaires pour l'achat de barrières de signalisation chez MEFRAN (5093.35Frs) et la pose d'un moteur de volée de la grosse cloche par les Ets HUCHEZ (12655.76Frs).

5°: QUESTIONNAIRE ADES: Monsieur le Maire expose au Conseil qu'une enquête sur les équipements communaux est en cours de réalisation. Suite au décès de Mr GRONNIER, un nouveau Président a été élu, il s'agit de Mr CHEVAL-Conseiller Général du canton de Chaulnes- Monsieur LEMOINE entre au Bureau et Mr J.P VIENOT représente le Conseil Régional

6°: DELIBERATIONS : Dépenses liées à l'arbre de NOEL - Participation travaux collège de PERONNE année 1997 pour 4665Frs-
-Attribution par la Commune d'une somme de 100Frs (versée pour l'ouverture d'un livret au Bureau de Poste de MONCHY) à partir de 1999 pour tout enfant venant de naître et dont les parents habitent la Commune.

7°: QUESTIONS DIVERSES:

* Mme GOURLIN dresse le bilan de la rentrée scolaire : 127 élèves repartis en six classes .

Une nouvelle Institutrice est en poste à TERTRY : Mme SEBBAN.

Le carrelage des deux classes de CM1 & CM2 est terminé. En 1999, il restera à y faire les peintures et le carrelage des WC (primaire et maternelle).

* GARAGE PRESBYTERE: Prévoir la réfection de poutres et démontage du faux-plafond .

* CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE: 80è Anniversaire de l'Armistice. Présence des élèves, de la Chorale et de l'Harmonie au Monument . Un travail de recherche sur les victimes dont les noms figurent sur le Monument est élaboré par la Section des ACPG en collaboration avec les élèves de Mr HAPPE.

* CALENDRIER DES FETES 1999: Réunion avec les Associations prévue le 08-10-98.Pot de l'amitié en clôture.

* PEUPLERAIES : Certains arbres sont ataqués par un champignon qui détruit les feuilles . Une étude est faite pour voir l'efficacité d'un traitement moyennant un coût de 800Frs / ha & par an pour 1999.

* AN 2000 : MONCHY-LAGACHE aura 1250 ans . Souhait de Monsieur le Maire d'organiser une grande manifestation dans la Commune (son & lumière ou autre) . A réfléchir.

* FLEURISSEMENT 1998 : Suite à la visite de la commission le 23-7, un classement a été établi. Les prix seront remis aux lauréats le jour de la présentation des Voeux de Monsieur le Maire (Lundi 04-01-99) .

* BUREAU DE POSTE : Un nouveau Receveur a été nommé : Monsieur POIDEVIN -

* MARATHON du Samedi 24-10 : Il passera dans la Commune comme les années précédentes.3 signaleurs sont nécessaires (A.BOROWICKI- J.BOILLEAU-P.L'OBRY).

* JUMELAGE : Y.BRESOUS informe le Conseil que 36 jumeleurs de DUNZWEILER viendront les 24 & 25 Octobre à MONCHY.

* TERRAIN OMIGNON : Monsieur Marc RIGAUX demande s'il est possible d'installer des tables de pique-nique sur ce terrain . Nombreux sont les gens venant y manger l'été. A suivre.

* TAXE PROFESSIONNELLE : Monsieur le Maire informe le Conseil d'une modification à venir quant au calcul de cette taxe , impliquant une baisse certaine du produit revenant à la Commune. Pour 1999 une compensation de l'Etat est envisagée en totalité, mais dès 2000 celle-ci sera indexée sur l'augmentation de la GDF avec une indexation sur la croissance.

* DESTRUCTION DES CHARDONS : Monsieur Michel DUPARCQ rappelle que celle-ci est obligatoire et règlementée par un arrêté.

* SYNDICAT d'A.E.P.: Gérard FOURNIER informe le Conseil que des recherches de fuites ont été faites par LA CISE. Des vieux branchements en plomb vont également être changés.

* AERODROME : Madame GOURLIN expose au conseil ce qui a été dit lors d'une première réunion à PERONNE (le 15-9-98) concernant l'avenir de ce terrain : la Chambre de Commerce & d'Industrie de PERONNE ne renouvelle pas son contrat (déficit d'exploitation). Les entreprises locales ne sont pas intéressées par un aérodrome commercial . Le Club de parachutisme souhaite rester sur place et ne pas voir un Club de la région parisienne venir s'installer . L'INRA souhaite conserver les terres cultivées pour ses expérimentations.Problème à revoir lors d'une deuxième réunion fin Octobre.

* RURALIES DU 31 AOUT à CANISY : Nos équipes ont terminé 7è & 14è .

* EPICERIE SOCIALE : PH.LEVERT dresse un bilan de la réunion d'information qui a eu lieu à HAM le 25-09-98 concernant le projet d'ouverture pour le Canton de cette " Epicerie sociale" ouverte aux familles en difficulté qui disposeront en même temps d'un suivi . Elles pourront y acheter, à moindre coût, des denrées alimentaires moyennant un engagement personnel sur la gestion de leur budget . Elles devront également obligatoirement suivre des ateliers (réunions de groupe) afin d'y aborder en commun leurs problèmes. Il n'y aura pas de cumul possible avec les Restos du Coeur.

* CHEMIN DE LA VICOMTE : Ce chemin a été défriché au Printemps par l'équipe d'insertion du Lycée Agricole de Péronne (SIFE) . Pour des problèmes de voisinage, le Club des Archers n' a pu s'y installer.

Fin de séance à 23h05.

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 1998

PRESENTS: A.VALLETTE-M.GOURLIN-J.PRESTEL-Ph LEVERT-G.FOURNIER-M.RIGAUX-M.DUPARCQ-MH DUJARDIN-A.BOROWICKI-JF CARBONNAUX-Y.BRESOUS-J.BOUCHEZ-J.BOILLEAU-
ABSENT EXCUSE: JB GRU.

1° :RAPPORT ANNUEL DE GESTION SYNDICAT d'AEP ANNEE 1997: Monsieur Gérard FOURNIER donne lecture au Conseil du rapport annuel de gestion 1997 établi par la CISE et contrôlé par les services de la D.D.A.Après discussion & explications, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2°: RECENSEMENT 1999 : Monsieur le Maire informe le Conseil que le recensement de la population aura lieu en Mars 1999. Deux agents recenseurs seront recrutés début 1999 pour effectuer ce travail et formés par des agents de l'INSEE.

3°: VIABILISATION DES CONTRUCTIONS RUE DE LA RAPERIE : Tous les devis ne sont pas encore arrivés . L'électrification est totalement prise en charge par la SICAE-SIER. La DDE a estimé la viabilisation à environ 700000Frs . Des précisions seront apportées sur ces futures constructions lors d'une réunion publique qui aura lieu au Foyer Rural le 25 Novembre à 19h00 en présence de tous les organismes concernés.

4°: VOIRIE ANNEE 1999 : Les devis concernant le programme du SIVOM 1999 ne sont pas totalement chiffrés.

* **Travaux prévus:** gravillonnage des rues du Stade & de la Gare. Fin du bordurage de la rue de la Râperie. Enrobé rue de la Chapelle. Trottoirs rue de Tertry côté impair & prévoir un busage en bas de la côte de Vraignes.

5°: ETUDE DU PROJET D'EXTENSION DU SECRETARIAT: Un nouveau projet moins coûteux (environ 250000Frs) a été demandé à Mr FELIX .Présentation fin Novembre.

6°: AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG: Présentation de l'étude par le Cabinet MARTEL le jeudi 12 Novembre à 18h30 .

7°: TRAVAUX AUX ECOLES: Nous attendons les devis de Mrs PEIXOTO (carrelage WC-2ème tranche) et Patrick LEVERT (peinture classes CM1 & CM2). Réparer également les fissures de la classe de CE1.

8°: COMITE 2000: Dans le cadre du projet des festivités de l'an 2000, un Comité va être créé lors d'une réunion qui aura lieu le Mardi 17 Novembre à 20h30 au Foyer Rural .

9°: PLANTATIONS AU TERRAIN DE FOOTBALL: Avis favorable du Conseil pour ne pas replanter d'arbres le long des maisons (côté droit) mais uniquement du côté gauche du Stade. Variété à définir (GAVER?).

Suite à une maladie virale attaquant les peupliers, il faudra traiter en 1999 et pendant plusieurs années nos peupleraies. Coût estimé de ce traitement: 1600Frs/ha et par an pour deux traitements. Problème à revoir .

10°: CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 1998: Commémoration du 80è anniversaire de la Grande Guerre 14-18. Exposition réalisée par les enfants du CM1-CM2 de Mr HAPPE en collaboration avec la Section des ACPG.

11°: DELIBERATION & ARRETES: Approbation du rapport annuel du Syndicat d'AEP année 1997. Arrêté de salage pendant la période hivernale. Arrêté de restriction de circulation (40Km/h rue du Jeu de Paume).

12°: QUESTIONS DIVERSES:

* **TELETHON 1998 :** réunion de préparation le 30 Novembre à 20h30 en Mairie. Animations diverses le Vendredi 04 Décembre à partir de 18h00 sur la Place et au Foyer.

* **Cérémonie de présentation des Voeux 1999 :** Lundi 04 Janvier à 19h00 au Foyer Rural avec remise des récompenses aux lauréats des maisons & jardins fleuris.

* **Contingent Incendie pour l'année 1999 :** Monsieur le Maire informe le Conseil de la très forte hausse appliquée à celui-ci dès 1999 :182367.57Frs au lieu de 80000Frs en 1998. Cette hausse s'explique par des changements -dans la gestion administrative et financière centralisée maintenant au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et - dans la nouvelle répartition des cotisations communales basées dorénavant sur la richesse des communes en tenant compte de l'effort fiscal .

Prochaine réunion le Lundi 14 Décembre 1998.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

**COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 14 DECEMBRE 1998**

PRESENTS: Mrs A. VALLETTE-J.PRESTEL-G.FOURNIER-Ph LEVERT-Mmes M. GOURLIN-MH DUJARDIN-
Mrs M.RIGAXM.DUPARCQ-A.BOROWICKI-JF CARBONNAUX-J.BOILLEAU-Y.BRESOUS-JB GRU.
ABSENT EXCUSE: J.BOUCHEZ

1° DOSSIERS DE TRAVAUX POUR 1999 :

* **TRAVAUX ECOLE PRIMAIRE** : Peintures des deux classes par Mr P.LEVERT pour un total TTC de 24165,82Fr. Demande de subvention faite auprès du C.Général (20% du H.T) et auprès de l'Etat DGE 2è part (45% du H.T).

* **CARRELAGE WC ECOLE** : Devis présentés par Mr PEIXOTO pour un total TTC de 21387,48Fr. Demande de subvention faite auprès du C.Général (20% du HT) et auprès de l'Etat DGE 2è part (45% du HT).

* **REGULATION CHAUFFAGE FOYER RURAL**: Devis présenté par Mr PARGADE pour un total TTC de 4821,58Fr avec possibilité de subvention du C.Général de 30% du HT ainsi que de l'Etat DGE 2è part également pour 30% du H.T.

* **PROJET d'EXTENSION DE LA MAIRIE** : Projet présenté par le Cabinet ASTELLE de PERONNE pour un total TTC de 481542Fr. Possibilité de subvention dans le cadre de la DGE 2è part - Etat pour 45% du H.T.

* **TRAVAUX d'ECOULEMENT DES EAUX CHEMIN TETARD** : Devis établi par la DDAF SOMME pour un total TTC de 47516,40Fr. Possibilité de subvention dans le cadre du FGER pour 50% ainsi que 30% par le C.Général.

* **PASSERELLE ETANG DE LA CABOURERYE**: travail à réaliser par les élèves du L.E.P. PELTIER de HAM pour un coût d'environ 12000Fr.

* **PROGRAMME VOIRIE SIVOM ANNEE 1999** : Rues de TERTRY- du Stade - de la Gare- de la Chapelle - Côte de Vraignes pour un total HT de 125908Fr avec possibilité d'environ 18% de subvention .

* **MISE AUX NORMES DE LA DEFENSE INCENDIE & EXTENSION DU RESEAU:**

Le Syndicat d'A.E.P. MONCHY-TERTRY va effectuer d'importants travaux en 1999 dont une partie sera imputable à la Commune suite à la construction des six logements rue de la Râperie et à la mise aux normes des poteaux incendie -Coût THT de ces dépenses 56352,60Fr.
Le Conseil donne son accord pour rembourser audit Syndicat le montant HT de ces travaux, diminué du montant de subvention qui sera alloué par le C.Général.

Il sera également envisagé l'achat d'une citerne de 85M3 à installer à FLEZ, qui servira de réserve d'eau. Coût prévisionnel 35000Fr HT.

* **CONSTRUCTION LOGEMENTS LOCATIFS** : Adoption du projet de viabilisation présenté par la DDE pour un coût THT de 688800Fr - TTC de 830692,80Fr. Possibilité de plusieurs subventions pour un total d'environ 141805Fr - Remboursement par La Maison du CIL de la somme de 493188Fr. La somme restant à la charge de la Commune serait d'environ 126000Fr HT (y compris 70000frs provisionnés pour imprévus).

DELIBERATIONS : Concours de la DDE pour l'étude et le suivi du dossier-Cautionnement pour le D.C.E. Dossier de consultation des entreprises. Composition de la commission d'ouverture des plis :
Membres titulaires: Mme M. GOURLIN-Mrs J.PRESTEL- M.DUPARCQ.
Membres suppléants: Mme MH DUJARDIN-Mrs Ph.LEVERT-JB GRU.

2° : CONTRAT ENFANCE & TEMPS LIBRE (CAF) : Mme GOURLIN fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu à l'échelon cantonal sur les aides que l'on pourrait obtenir pour les diverses animations organisées au profit des jeunes (ruche, camp de vacances...). Monsieur le Maire contactera les responsables de ces Associations pour envisager les différentes actions à mener dans ce sens.

3° : AUTOROUTE A29 : Monsieur le Maire donne lecture d'un article de presse confirmant la réalisation du diffuseur d'ATHIES en même temps que l'A 29, soit fin 2000. Cette réalisation sera financée par le Conseil Général & le Conseil Régional.

4° : NOEL 1998 : Concert donné par LA CLE DE SOL en l'Eglise Vendredi 18-12 à 20h30.
Arbre de Noël au Foyer Rural Dimanche 20 -12 à 15h00 pour le spectacle proposé par HAPPY JOE.

5° : ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT : Le Conseil désigne 4 délégués pour siéger au sein de la nouvelle Association qui sera créée suite au remembrement : Mrs Philippe GOURLIN - Jean-François CARBONNAUX - Jean-Baptiste GRU - Grégory ISTE.

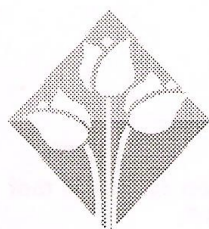
6° : QUESTIONS DIVERSES :

- * Délibération modificative pour virement de crédits budgétaires section de fonctionnement.
- * TELETHON 1998 : Il a rapporté la somme de 3444Fr (pratiquement le double qu'en 1997).
- * Subvention pour la Maison des Lycéens de MENDES -FRANCE : non accordée.
- * CONTINGENT INCENDIE : Par décision de la Direction Départementale des Services d'Incendie de la Somme, la taxe dite de "capitation" passe cette année de 79576.56Fr à 182367.57Fr, soit 229% de hausse... Ceci est dû au fait que l'ensemble des corps de pompiers des départements français va être départementalisé .

Il est malheureusement envisagé une augmentation nouvelle pour l'année 2000. Cette augmentation servira à couvrir les frais de fonctionnement et celle de l'année prochaine servira aux frais d'achat de matériel.

L'ensemble des Maires du département débattera de ce sujet lors de son Assemblée Générale en février.

Levée de séance à 22h30.



FLEURISSEMENT

**Bravo à tous les habitants de MONCHY.
Un gros effort de fleurissement et de présentation des jardins,
trottoirs, balcons, façades a été fait en 1998.**

**Voici la liste des lauréats établie après que la Commission
Fleurissement du Conseil Municipal soit passée en Juillet 1998.**

FLEURISSEMENT 1998 VISITE DU 23 -07-1998 -

Daniel BIBLOCQUE	BALCONS
Patrick GULRICH	BALCONS
Pierre CAUSSIN	BALCONS
Dominique BOLLOT	BALCONS
Marceau LEVERT	JARDINS
Patrice MAGNIEZ	JARDINS
Pierre RENAULT	JARDINS
René ALLEGAERT	JARDINS
Yvette CAPRON	JARDINS
Dominique RENARD	JARDINS
Michel CAPON	JARDINS
Christian DIVE	JARDINS
Jean-Pierre SOJA	JARDINS
Abel GOMEZ	JARDINS

Denise & André CHOPIN	TROTTOIRS
Richard PETIT	TROTTOIRS
Michel STEMPIAK	TROTTOIRS
Patrice VANDEROSIEREN	TROTTOIRS
Pascal OZIOL	TROTTOIRS
Jacques GUINET	TROTTOIRS
Andrée GAUX	FACADES
René CAILLEUX	FACADES
Gilles HURIER	FACADES
René JUBE	FACADES
Jean GUINET	FACADES
Daniel DUPONT	FACADES
Marc BARDEAUX	FACADES
Louise AUDINOT	FACADES
Xavier GUINET	FACADES
Paul CHASSAGNOUX	FACADES

**En 1999, notez le, nous referons ce concours de fleurissement et le
Conseil Municipal compte sur la participation du plus grand nombre de personnes.**

Encore bravo et merci pour notre Village.

**Comme en 1998, il reste encore la possibilité de mettre quelques bacs
pour ceux qui désirent fleurir leur entrée. S'inscrire en Mairie.**

Le Maire.



ASSOCIATION LOISIRS- ANIMATIONS-TOURISME

A la veille d'un nouveau millénaire, le Bureau de l'Association se joint à moi pour vous présenter tous nos voeux de bonheur et santé pour 1999.

Que cette nouvelle année soit propice à toutes et tous et qu'elle vous prépare à entrer dans ce troisième millénaire de la meilleure façon qu'il soit.

Pour 1999 l'Association vous propose :

* **MARDI 16 FEVRIER** : Soirée Mardi-Gras & Concours du meilleur déguisement .

* **SAMEDI 10 AVRIL** dès 13h00 : un tournoi de ping-pong au Foyer Rural.

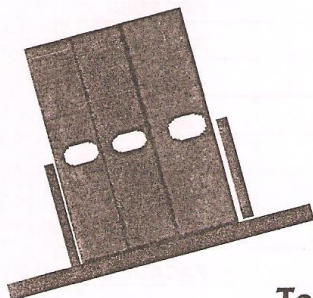
* **SAMEDI 19 JUIN** : Feu de la St Jean Terrain de l'Omignon.

* **DIMANCHE 29 AOÛT** : participation aux Ruralies .(Pour ceux qui ont participé à celles de 1998, à 19h00 le Vendredi 19-02-99 réunion suivie d'un pot de l'amitié).

Sans oublier, bien sûr, la préparation des festivités prévues pour l'An 2000 à laquelle vous êtes toutes et tous cordialement conviés.

Encore une fois, à toutes et tous, une très Bonne Année 1999.

Le Bureau .



BIBLIOTHEQUE

Tous les Mercredis de 10h30 à 12h00 Melle **NOLLAND** et Mme **CORNILLET** vous attendent pour mettre à votre disposition des livres de toutes sortes.

Vous pouvez également demander d'autres livres par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale.

L'inscription est gratuite. Il y a des livres pour tous les âges et tous les goûts.

Aînés Ruraux, Club de l'Omignon.

Tout d'abord, au nom du Bureau, je remercie Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, pour l'aide apportée à tous les Aînés de Monchy Lagache, adhérents ou non au Club, notamment pour le repas du 11 novembre offert aux plus de 63 ans, pour le colis très opulent des fêtes de fin d'année remis à domicile aux plus de 70 ans, pour la subvention annuelle accordée au Club, un complément bien nécessaire pour compléter le financement des goûters pris lors de nos réunions du premier mardi de chaque mois au Foyer Rural. Merci encore à vous.

A noter qu'en période hivernale, les réunions sont bimensuelles, les 1er et 3ème mardis, de 14 à 18 heures au Foyer Rural.

L'an 1998 a vu renaître nos sorties de groupe,

- le 27 mai, visite des Grottes de Naours, de la Cathédrale d'Amiens et des Hortillonnages (magnifique sous la pluie)
- le 30 août, visite des écomusées de Trélon (Verrerie) et de Fourmies (Tissage) avec un petit détour au poste frontière pour goûter aux chocolats "Belge"
- le 23 septembre, visite du Mémorial Canadien de Vimy (guerre 14/18), de la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette et du Centre Minier de Lewarde
- le 7 octobre, à Mégacité Amiens pour le spectacle "Hommage à Dalida" des Tournées Paris Magenta
- le 21 novembre, à Mac Orlan à Péronne pour les Valses de Vienne
- le 15 décembre, visite guidée du Palais de la Bénédicte (ancienne abbaye des Bénédictins) et du Casino de Fécamp après un repas démonstration offert par la Société Planeta.

Une année bien remplie, si nous y ajoutons le repas démonstration du 14 octobre au Foyer Rural offert par les Ets Doulen.

Pour 99, plusieurs projets de sortie seront proposés à l'Assemblée Générale du Club, en février:

- le Marquenterre et la baie de Somme, en avril
- le Château de Chantilly, ses écuries et son jardin, en juin
- la visite d'une des deux centrales nucléaires du pays dieppois ou le terminal du Tunnel sous la Manche
- le village miniature d'Elancourt et les jardins du Château de Versailles
- une cave en Champagne.

Sans compter les propositions de spectacles et de sorties qui nous parviendront par l'intermédiaire de l'UDCR, organisme départemental dont nous dépendons de par nos cotisations.

Actuellement le Club de l'Omignon compte 39 adhérents. Toutes et tous seraient heureux d'accueillir tous les retraités et préretraités qui ne nous ont pas encore rejoint.

BONNE ET HEUREUSE A VOUS TOUS AMIS LECTEURS.

Jacques PRESTEL
Président

FAMILLES RURALES

C'est au nom de « Familles Rurales » que je vous souhaite une bonne et heureuse année. Puisse la Paix régner au sein de vos foyers et dans notre village, l'amour, l'espérance et la solidarité vous aider à traverser les difficultés de la vie.

Quelques nouvelles des vacances 98 :

* Les 2 CLSH ont regroupé 76 enfants de 49 familles. Les activités y ont été nombreuses et variées et l'ambiance agréable. Merci à tous les parents qui ont contribué à sa réussite, à Monsieur le Maire et son conseil qui nous ont aidés par une belle subvention, à Monsieur Bonduelle pour le prêt de Mélanie et à l'association des 2 Etangs qui a encadré une journée de pêche avec un matériel spécialement conçu pour les jeunes.

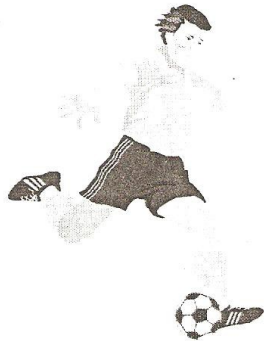
* Un camp a emmené 10 ados, en Savoie, au Revard. Ils ont pu y découvrir la montagne et ses magnifiques paysages, y pratiquer le VTT. Le voyage en TGV a été un plaisir. Ils sont revenus l'esprit plein de souvenirs et nous ont fait partager leur joie à la fête de la « ruche ».

Si tout s'est bien déroulé, il faut cependant reconnaître que les monos ont une tâche compliquée. Ils ne doivent pas être rigides et brider l'épanouissement de l'enfant mais ils ne doivent pas non plus être laxistes et tout laisser faire. Il y a un équilibre à trouver entre le trop et le pas assez et ceci est bien difficile. C'est à nous, Parents et éducateurs, à faire comprendre à nos jeunes que la liberté s'acquiert progressivement.

Bonne Année

La Présidente

B. Duparcq



Au seuil de cette nouvelle année, l'ensemble des membres de l'Olympique Monchy vous présente ses meilleurs vœux de Bonne Année 1999. Joie, bonheur et réussite pour toutes et tous.

Petit bilan à la fin de cette année, perturbée par une météo capricieuse :

-pour les seniors A et B les résultats sont moyens , mais la saison est encore longue et elle verra un bon rétablissement de la situation.

-pour les moins de 17 ans,le début de saison est difficile, ainsi que pour nos jeunes éléments de foot à 9, pour qui c'est bien souvent la première fois qu'ils pratiquent leur sport favori ; toutefois leur nombre devrait nous permettre d'engager deux équipes au printemps prochain.

Déception quant à la réussite de nos diverses manifestations . La participation est faible : seulement quelques soixante personnes à notre repas en novembre dernier.

Sachez que pour faire « tourner » toutes nos équipes, la bonne volonté ne suffit pas, quelques encouragements seraient appréciés.

Merci à celles et ceux qui nous soutiennent et encore une Bonne et Heureuse Année 1999 !



CLUB DES SUPPORTERS DE L'O.M

Le Club des Supporters de l'Olympique de MONCHY-LAGACHE, son Président et ses membres vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour l'Année 1999.

Comme nous vous l'avions annoncé, notre projet va se concrétiser : dans le courant du mois de Janvier nous remettons un survêtement aux joueurs séniors, aux - de 17 ans et aux dirigeants du club.

Sans oublier de remercier les généreux donateurs pour l' aide financière qu'ils nous ont apportée : * Café du carrefour - * Ets FRIGOSCANDIA- * Monsieur Th.PONTHIEU des Ets BONDUELLE.

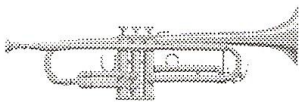
Nous vous rappelons quelques dates:

- * notre **Repas annuel** : SAMEDI 13 MARS 1999 au FOYER RURAL.
- * la Réderie du 09 MAI Terrain de l'OMIGNON.
- * le Concours de Pétanque du Dimanche 29 AOUT.

Quelques nouveaux membres sont venus grossir le Club: Virginie HE - Marie-Noëlle MAYER - Sylvain HERY- Mickaël FACOMPRES - Florent VANDEROSIEREN - .

Bonne et heureuse Année 1999 à toutes & tous.

Le Bureau.



HARMONIE SAINTE CECILE

L'Harmonie Ste Cécile vous souhaite une bonne et heureuse Année 1999 , agrémentée de chants et de musique.

L'année 1998 s'est terminée par une Ste Cécile chez nos amis de MOISLAINS.

Nos "vieux" musiciens recherchent toujours de jeunes talents pour assurer la relève... mais ils désespèrent!!

Alors, jeunes amis, prouvez leur qu'ils ont tort. Pour cela vous pouvez contacter Philippe LEVERT ou Yannick BRESOUS.

J.BOUCHEZ.

JUDO CLUB MONCHY-LAGACHE

Les entraînements de la saison 1998/1999 ont repris depuis le Mercredi 2 septembre 1998.

Notre club compte à ce jour près de 90 licenciés répartis en trois groupes

	AGE	HORAIRES
Premier groupe	5 à 8/9 ANS	17H30 18H30
Deuxième groupe	8 à 12/13 ANS	18H30 19H30
Troisième groupe	12 ANS ET PLUS	19H30 21H00

Le bureau de l'association reste inchangé cette année et se compose ainsi :

Présidente : Agnès RICHY
Vice président : Michel CAPON
Trésorier : Bernard LERICHE
Secrétaire : Evelyne VANDEROSIEREN
Secrétaire adjointe : Martine BLERLOT

Depuis le début de saison , notre plus grande satisfaction a été notre participation au Téléthon et notre entraînement en collaboration avec le club de gymnastique volontaire a enthousiasmé la totalité des judokas qui y ont participé.

Pour ce qui est des résultats sportifs, la saison n'en est qu'à son début et nous préférons réserver le bilan complet au Bulletin Municipal du mois de juillet.

Cependant , vous pouvez venir encourager nos jeunes judokas le samedi 30 et le dimanche 31 janvier prochains à l'occasion de notre Interclubs annuel qui aura lieu au Foyer Rural . .

En attendant , les membres du conseil d'administration de notre association se joignent à moi pour vous présenter leurs voeux les meilleurs pour l'année 1999.

Pour le Conseil d'administration
La Présidente
Agnès RICHY

COMITE DE JUMELAGE DE MONCHY-LAGACHE

Somme



Les 24 et 25 octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir une délégation forte de 43 amis de DUNZWEILER emmenée par M^F WAGNER, maire du village.

Beaucoup d'habités, bien sûr, mais aussi quelques nouvelles têtes, toutes plus réjouies les unes que les autres... Sourire d'étonnement et de timidité pour les plus jeunes : en effet, après avoir "recruté" chez les grands-parents et les parents d'âge mûr, ce sont les enfants et même les petits enfants qui nous rendent visite à présent...

C'est là un très bon signe ! Nous nous apprêtons d'ailleurs à offrir de la layette la prochaine fois !

D'ores et déjà, que tous ceux qui ont participé au succès de ces deux journées soient ici remerciés vivement, avec mention spéciale "très bien" pour Mesdames DEBAIL (mère et belle-fille) qui nous ont traduit si gentiment des textes qui fleuraient bon... le littéraire ou l'historique.

Lors de l'accueil, M^F VALLETTE soulignait avec plaisir la présence de M^F et M^{me} CAUSSIN, créateurs de notre jumelage... me coupant l'herbe sous le pied... Ceci dit très amicalement bien sûr, juste pour me permettre de glisser combien j'avais moi-même apprécié leur venue...

Après le repas pris dans les familles, il nous était possible d'aller visiter le château d'OHLAIN en ARTOIS, propriété de M^F DUTOIT Paul, père de Madame CARBONNAUX Jean-François. Cette personne de grande culture nous a très aimablement accueillis et nous a fait "craquer" pour sa superbe demeure du XIII^{ème} siècle, ce malgré une pluie battante.

Comme ce doit être joli aussi sous le soleil ! Nous reviendrons, M^F DUTOIT, et encore merci !

La suite aurait pu être "traditionnelle" : repas dansant au foyer rural... Mais M^F VALLETTE saisissait l'opportunité qui lui était offerte d'honorer tout particulièrement son homologue allemand.

En effet, M^F WAGNER avait reçu dans son pays une très haute décoration nationale, pour récompenser, en quelque sorte, des dizaines d'années d'activités et de responsabilités diverses pour le mieux-être de tous. Notre village et notre Comité de Jumelage faisaient écho de cette distinction, en lui offrant un très beau livre et en le félicitant sincèrement.

Surpris et manifestement très touché par ce geste, celui-ci a exprimé toute son émotion et adressé ses remerciements sous les applaudissements de l'assistance.

Côté surprise, la très belle messe du lendemain était ponctuée de très jolis chants dont un... en allemand. Délicate attention ! Un grand merci à la Chorale Primevère et à M^F l'Abbé PLANQUE!

Après le repas dans les familles et le café-gâteaux pris ensemble au foyer rural, c'était déjà l'heure du départ... Petit pincement au coeur, mais promesse de se revoir vite à DUNZWEILER **normalement les 15 et 16 Mai prochains.**

Voilà ! Notre Jumelage se porte bien ! Rien de bien exceptionnel... Sinon la magie de l'Amitié et l'unicité du moment passé ensemble...

En ce début d'année, je souhaite de tout coeur, à tous, une heureuse année 1999, pleine de bonheur, et, Jumelage oblige, de paix, d'amitié et de tolérance ...

Le Président,
Y. BRESOUS

Les CPG & CATM de Monchy Lagache

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de nos Camarades et Amis, Stéphane PIST & Léopold LABALETTE, qui nous ont quitté en 98.

Au cours du deuxième semestre 98, la Section -43 adhérents- s'est montrée très active en participant à plusieurs manifestations et à de nombreuses réunions:

à Monchy Lagache :

11 novembre : Commémoration du 80ème anniversaire de l'Armistice 1918. Messe en la mémoire de nos Camarades disparus suivie d'une cérémonie au monument aux morts très émouvante, dépôts de gerbe, appel de nos morts par six écoliers de la classe CM2 de Monchy Lagache avec visualisation sur une carte des lieux de leur ultime sacrifice, chants par les enfants des écoles encadrés par la chorale "Primevère", sonneries et Marseillaise interprétées par l'harmonie "Sainte Cécile", le tout suivi par un très nombreux public. Merci à vous tous.

15 octobre et 17 novembre : Réunion avec les associations monchysoises pour la mise en place du calendrier des manifestations 1999 et pour l'ébauche d'un programme pour la célébration des 1250 ans de Monchy Lagache.

à l'extérieur :

Amiens : Présence de deux membres de notre Section à l'Assemblée Générale MCD du 19 septembre et participations à d'autres réunions de travail.

05 septembre : Visite de Verdun et de ses Champs de Bataille. Une bien belle journée.

09 octobre : Esmery Hallon - Présence de quatre membres de notre Section à la réunion du bureau cantonal.

16 octobre : Croix Molineaux - Cérémonie cantonale commémorant le 21ème anniversaire du transfert du corps du Soldat Inconnu, mort en Afrique du Nord, à la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette et du 36ème anniversaire de la fin de la guerre en Afrique du Nord.

31 octobre : Friville Escarbotin - Présence d'un membre de notre Section au Comité Départemental des CPG-CATM.

07 novembre : Ham - Présence de nos drapeaux et de quelques membres à l'inauguration de l'exposition montée à l'occasion du 80ème anniversaire de la fin de la Grande Guerre.

11 novembre : Tertry - Remise de l'insigne des Porte-Drapeau à notre Ami, André BOULANGER, membre de la Section de Monchy Lagache.

Pour le premier semestre 1999, en plus de la cérémonie du 8 mai, les dates suivantes sont déjà à retenir

dimanche 10 janvier : En association avec le Club des Aînés Ruraux, un repas dansant.

samedi 16 janvier : à 14h30 à la mairie, notre Assemblée Générale.

dimanche 21 mars : Congrès Cantonal à Esmery Hallon.

samedi 15 mai : Congrès Départemental à Amiens - Commissions et Assemblée Générale.

dimanche 16 mai : Suite du congrès départemental à Flixecourt et repas de clôture.

Pour tout renseignement sur le fonctionnement de l'Association, la carte & les retraites du combattant, la mutuelle médico-chirurgico-dentaire (MCD), les aides et autres, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du bureau ou plus particulièrement à A. Borowicki et à A. Bujadinovic.

Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers qui vous ont été proposés soit par "La Superette", soit par l'un de nos membres.

Venez nombreux soutenir et encourager nos actions.

Bonne et heureuse année 1999 à vous Toutes et à vous Tous.

Le Bureau

L'AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

L'Assemblée Générale de l'Association est fixée au vendredi 22 janvier - 18h30 au Foyer Rural. Y seront présentés les trois rapports -moral, activité et financier-. Le troisième tiers sortant arrivera à renouvellement -Trésorier (J. Auguet), Trésorier Adjoint (D. Renard) et 1er Secrétaire Adjoint (Y. Moinard)-. D'autre part le 1er Vice Président -Patrick Oziol- démissionnaire (déménagement) sera à remplacer. Merci à lui pour tout ce qu'il a pu faire pour notre association, notamment au niveau des concours.

Y seront évoqués, aussi, nos objectifs 99 et des solutions pour une meilleure surveillance des étangs et un plus grand contrôle des cartes et des actions de pêche.

L'empoissonnement 98 a été une grande réussite. L'alevinage a été conséquent. Cela a pu être vérifié tout au long de l'année et lors de nos trois concours.

L'empoissonnement 99 -200 kg de gardons de 5 à 20 grs et plus- a été fait le jeudi 03 décembre par les Etablissements Piscicoles Heymann d'Abreschviller (Moselle) en présence de plusieurs pêcheurs.

Nous avons noté en 98, comme beaucoup d'autres sociétés de pêche, une forte diminution de nos effectifs. Il faut souhaiter que seules les intempéries du mois de mai en soient la cause. Par contre les différentes activités programmées au cours du deuxième semestre ont eu un certain succès.

Le dimanche 19 juillet, les étangs ont vu à l'oeuvre, 38 pêcheurs pour le concours individuel du matin et 28 équipes de deux pêcheurs pour le concours de l'après midi, avec respectivement 1.733 et 1.634 prises pour 20.290 et 14.680 grammes de poisson et 28.956 et 22.350 points.

Le 20 juillet, le petit étang a été réservé, pendant toute la journée, aux plus "Grands" de la Ruche. Pas beaucoup de prises, le lendemain d'un concours n'est jamais un bon jour, le poisson est gavé.

Le samedi 12 septembre, "Les Jeunes" avaient leur concours, 17 participants -moyenne d'âge 12,9ans-, 126 prises pour 1.690 grammes et 2.320 points. Tous ont pu être récompensés, merci aux généreux donateurs, ils se reconnaîtront.

Pour la nouvelle saison, quelques dates à retenir :

dimanche 14 mars : Marathon de la pêche par équipe de deux, de 10 à 15 heures en action de pêche.

samedi 20 mars : Ouverture de la pêche dans les étangs.

dimanche 02 mai : Lâcher de truites dans le petit étang.

samedi 05 & dimanche 06 juin : A l'occasion des "Journées Nationales de la Pêche", Portes Ouvertes (sans permis et sans carte) dans les deux étangs, avec plusieurs lâchers de truites dans le petit étang.

dimanche 11 juillet : Concours de pêche dans les deux étangs, individuel le matin et par équipe l'après midi.

mercredi 14 juillet : Fête des Associations aux côtés de la Municipalité avec une exposition photos.

mercredi 21 juillet : Journée de la "Ruche" dans le petit étang.

samedi 28 août, en après midi : Concours "Jeunes".

A l'étude, avec l'équipe pédagogique de Monchy Lagache, une journée découverte aux abords des étangs -flore et faune- avec une initiation aux techniques de la pêche.

Les cartes de pêche à l'étang -année et journée-, au prix 98, seront en vente au CAFE DES SPORTS. dès le début mars. Merci à Mme Praud et à Mr Dubreucq pour l'aide qu'ils apportent à notre association de par la distribution de nos cartes de pêche.

Grand merci au Conseil Municipal et à son Maire pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent.

Que les étangs communaux soient un but de promenade et un lieu de détente pour tous les Monchysois amis de la nature.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE à tous les lecteurs de ce "NOTRE VILLAGE" no 65.

André. BUJADINOVIC
Janvier 1999



TENNIS CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Le bureau vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Une soirée théâtre aura lieu le :

Samedi 06 mars à 20h30 au Foyer Rural avec la Troupe GAIETE

Un stage de Tennis sera ouvert à tous pendant les vacances de Pâques.

Ce stage durera 01h30 par jour soit 150 Fr. la semaine.

Pour les inscriptions veuillez appeler au : 03 22 85 60 37.

Les cotisations restent inchangées.

Les licences sont à retirer par téléphone au : 03 22 85 65 07 ou au : 03 22 85 65 00

Nous vous attendons nombreuses et nombreux et vous souhaitons une bonne année
Tennistique.

Le BUREAU



CLUB DES ARCHERS DE MONCHY - LAGACHE

Les Archers de MONCHY - LAGACHE vous présentent leurs Meilleurs

Voeux pour la dernière année du 2ème millénaire et vous donnent rendez-
vous les :

*** 11 AVRIL 1999 : pour la rencontre Jeunes.**

*** 01 MAI 1999 : pour la Kermesse sur le terrain de l'Omignon.**

NOS RESULTATS 1998 :

CATEGORIE "BENJAMIN" : Olivier BLERIOT - Champion de Picardie-

CATEGORIE "ADULTE" : Eric LANDRY & Daniel CHIVE - 1er & 2è aux
Championnats de SOMME & de PICARDIE.



CHORALE PRIMEVERE

L'année 1998 a été bien remplie pour la chorale Primevère!

En effet outre les messes dominicales, les fêtes catholiques et civiles, nous avons participé à 20 cérémonies religieuses dans l'année dont :

- * 12 cérémonies d'obsèques,
- * 8 cérémonies de mariage.

La chorale participe ainsi donc aux grands moments de la vie des gens du secteur, et je tiens à remercier ses membres pour le dévouement dont ils font preuve en toutes ces occasions.

La chorale a eu la joie d'accueillir deux jeunes nouveaux membres. Pour ceux qui voudraient se joindre à nous, ils sont priés de se mettre en rapport avec Mlle André Gaux, Mme Françoise Duparcq ou moi-même. Les répétitions ont lieu actuellement toutes les deux semaines le Jeudi soir.

A toutes et à tous, nous souhaitons une très Bonne Année 1999.

Le président : Dominique Bollot.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MONCHY-LAGACHE

Cette année notre club compte trente adhérentes, qui sont de Monchy, bien sûr, mais aussi de Tertry, Ennemain, Athies, Estrées Mons, Villecourt, Béthencourt sur Somme, Bouvincourt. Il faut dire que nous avons une nouvelle animatrice qui, par sa motivation et son dynamisme, fait l'unanimité parmi nous. Nous mesurons la chance d'avoir trouvé aussi vite cette personne agréée et de pouvoir ainsi conserver à Monchy une section de gymnastique.

Qu'il nous soit permis toutefois de remercier très vivement notre précédente animatrice qui a su fidéliser notre groupe et créer une ambiance des plus sympathiques pendant de très longues années.

Un des temps forts de la vie de notre club est l'organisation d'un loto quine annuel. Il aura lieu cette année le samedi 13 février au foyer rural. Prenez en date et venez nombreux. Je rappelle également que l'on peut se joindre à nous à n'importe quel moment de la saison. (cotisation adaptée.) Il suffit pour cela de me contacter au 03.22.85.72.42. Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous

UNE TRES BONNE ANNEE !

La présidente,
Marie-Anne BRESOUS.

MANIFESTATIONS & ANIMATIONS de l'ANNEE 1999
AU FOYER RURAL & SUR LE TERRAIN de l'OMIGNON

JANVIER 1999 :

Dimanche 10 -1-99 : Repas dansant organisé par les Aînés ruraux et les PG-CATM. au Foyer.

Vendredi 22-1-99 : A.G de l'Amicale des 2 étangs au Foyer .

Samedi 30 & Dimanche 31-1-99 : Compétitions de Judo au Foyer.

FEBVRIER 1999 :

Samedi 06-2-99 : Concours de Belote organisé par l'Olympique de MONCHY au Foyer.

Samedi 13-2-99 : Loto-quine organisé par la Gymnastique Féminine au Foyer.

Mardi 16-2-99 : Concours de déguisements-Soirée crêpes organisés par l'ALAT au Foyer.

MARS 1999 :

Samedi 06-3-99 : Soirée Théâtre organisée par le Tennis-Club au Foyer.

Samedi 13-3-99 : Repas dansant organisé par le Club des Supporters au Foyer.

AVRIL 1999 :

Samedi 10-4-99: Tournoi de Ping-Pong organisé par l'ALAT au Foyer.

Samedi 24-4-99 : Repas dansant du Judo-Club au Foyer.

MAI 1999 :

Samedi 01-5-99 : Fête du muguet organisée par le Club des Archers Terrain de l'Omignon.

Dimanche 09-5-99 : Réderie organisée par le Club des Supporters Terrain de l'Omignon.
Marché aux fleurs et aux légumes animé par les Ets CARRE-JOURDAIN.

JUIN 1999 :

Dimanche 13-6-99 : Fête des Ecoles .

Samedi 19-6-99 : Feu de St Jean organisé par l'ALAT Terrain de l'Omignon.

Week-end des 26-27 & 28-6-99 : Fête de la St Pierre.

JUILLET 1999:

Mercredi 14-7-99 : Fête de toutes les Associations avec exposition Photos Terrain de l'Omignon.

Samedi 24-7-99 : Fête de la Ruche organisée par Familles Rurales au Foyer.

Dimanche 25-7-99 : Concours de pétanque organisé par le Club des Supporters -Terrain de l'Omignon.

AOUT 1999 :

Dimanche 29-8-99 : Concours de pétanque organisé par l'Olympique MONCHY terrain Omignon.

OCTOBRE 1999 :

Samedi 09-10-99 : Concours de Belote organisé par le Club des Supporters au Foyer.

NOVEMBRE 1999 :

Judi 11-11-98 : Cérémonie au Monument aux Morts & repas des Aînés .

Samedi 20-11-99 : Repas dansant organisé par l'Olympique de MONCHY au Foyer.

Dimanche 28-11-99 Repas de l'Harmonie MONCHY-MOISLAINS au Foyer.

DECEMBRE 1999 :

Vendredi 17 -12-99 : Soirée chants de NOEL en l'Eglise St Pierre.

Dimanche 19-12-99 : Arbre de Noël de la Commune .

Vendredi 31-12-99 : Réveillon St Sylvestre - Aînés Ruraux & PG-CATM -(à reconfirmer).

**MANIFESTATIONS ORGANISEES AUX ETANGS DE LA
CABOURERYE
PAR L'AMICALE DES 2 ETANGS**

Dimanche 14 Mars 99 : Marathon de la pêche.

Samedi 20 Mars 99 : Ouverture de la pêche (date provisoire, à reconfirmer).

Dimanche 02 Mai 99 : Lâcher de truites.

Samedi 05 & Dimanche 06 Juin 99 : " Journées nationales de la Pêche" - Portes ouvertes avec lâcher de truites.

Dimanche 11 Juillet 99 : Concours de pêche d'été (date à reconfirmer).

Samedi 28 Septembre 99 : Concours de pêche "jeunes".

Dimanche 05 Décembre 99 : Chasse aux carnassiers.

Vers le 15 Décembre 99 : Empoisonnement "2000" et fermeture de la pêche .

PERMANENCES DIVERS ORGANISMES

**** C.P.A.M de HAM:** Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque **MARDI MATIN de 09h00 à 10h00** . Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil (ceci uniquement pour le régime général et non pas pour la M.S.A).

**** ASSISTANTE SOCIALE:** Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30 (03-22-85-16-65) et sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET.

**** CONSULTATION P.M.I.:** Un Médecin pédiatre est à votre disposition le **2è MARDI** du mois au Foyer Rural de 14h00 à 16h30.

DATES 1er SEMESTRE 99:

Les Mardis : 12 Janvier - 09 Février - 09 Mars - 13 Avril - 11 Mai - 08 Juin-.

**** BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:** Melle Micheline NOLLAND et Mme Paulette CORNILLET sont à votre disposition le MERCREDI matin de 10h30 à 12h00 en Mairie .

Prêt gratuit de livres pour petits et grands. Plus de 50 enfants et une quarantaine d'adultes y découvrent et apprécient de nombreux ouvrages aussi plaisants que variés.

** PERMANENCES MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:

PERONNE : Chaque 2è LUNDI du mois de 9h00 à 12h00 au Centre Médico Social du Quinconce.

HAM: Chaque 4ème JEUDI du mois de 9h00 à 11h00 au Centre Social.

AUTRES PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL DE HAM :

**** C.I.C.A.S** (Retraite complémentaire) : 1er & 3è MARDIS du mois de 9h00 à 11h30

**** C.A.F.:** du MARDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30.

Bien entendu des modifications peuvent intervenir, alors, pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie.

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Lundi de :17h00 à 18h00.

Le Samedi de : 10h30 à 12h00.

PERMANENCES DES ADJOINTS EN MAIRIE

LE PREMIER MERCREDI DU MOIS de 18h00 à 19h00

MERCREDI 06 JANVIER 1999 : Mme Monique GOURLIN.

MERCREDI 03 FEVRIER 1999 : Mr Jacques PRESTEL.

MERCREDI 03 MARS 1999 : Mr Philippe LEVERT.

MERCREDI 07 AVRIL 1999 : Mr Gérard FOURNIER.

MERCREDI 05 MAI 1999 : Mme M.GOURLIN.

MERCREDI 02 JUIN 1999 : Mr Jacques PRESTEL.

HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Attention : TEL-FAX : 03-22-85-63-19

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI : de 14h00 à 18h30 (vente tickets de cantine).

MERCREDI: de 9h00 à 12h00 (vente tickets de cantine).

JEUDI : de 9h00 à 12h00.

VENDREDI : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Il se peut que ces horaires soient modifiés pour diverses raisons, merci de bien vouloir consulter les panneaux d'affichage.